

MISSION STÉPHANE BERN – VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

292 000€ ET 300 000€ ACCORDES PAR LA MISSION BERN AU PATRIMOINE HISTORIQUE DE VNF

La Mission Patrimoine menée par Stéphane Bern vient de dévoiler les montants alloués aux 101 sites lauréats de la saison 2020. Parmi eux, deux projets de restauration de VNF ont été sélectionnés : l'ancienne bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) et l'écluse de Kembs-Niffer (Haut-Rhin) financés respectivement à hauteur de 292 000 € et 300 000 €. Voies navigables de France remercie la Fondation du patrimoine de son soutien à la conservation de la richesse historique et technique de ses ouvrages qui jalonnent les cours d'eau français et qui font de Voies navigables de France un acteur à part entière du patrimoine de notre pays.

DEUX OUVRAGES D'ART SYMBOLIQUES SOUTENUS PAR LA MISSION PATRIMOINE

L'Écluse de Kembs-Niffer dite Le Corbusier (Haut-Rhin)

Inaugurés en 1961, les deux édifices de l'Écluse de Kembs-Niffer (la tour de commande et le bâtiment administratif), située entre Bâle et Mulhouse, ont été conçus par Le Corbusier. En 2004, elle a obtenu le label **Architecture contemporaine remarquable** et en 2005 une protection au titre des **monuments historiques**. Les travaux menés par VNF pour un montant estimé à ce stade à 1 M€ (hors études) dont 300 000 € grâce au soutien de la mission patrimoine, comprennent la **rénovation de la tour de commande et du bâtiment technique** (restauration des murs, portes, fenêtres et sols à l'identique). À l'issue de ceux-ci, l'écluse pourra accueillir le grand public dans le cadre de visites, de séminaires ou encore d'expositions temporaires.



©Alexandra Lebon

En savoir plus : Il s'agit d'une des rares commandes publiques françaises passée au fondateur de l'architecture moderne, Charles-Édouard Jeanneret-Gris, plus communément appelé Le Corbusier, et sa seule réalisation en Alsace. Son œuvre, de renommée internationale, est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2016.

L'ancienne bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines)

Le site de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) a été construit en 1958 par les frères Arsène-Henry



pour accueillir la bourse d'affrètement de la circonscription de Conflans qui couvre 155km sur la Seine et l'Oise. Ce bâtiment, héritage des principes de l'architecture nouvelle défendue par Le Corbusier, a été répertorié dans l'**Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Île-de-France en 2019**. À l'heure actuelle, l'association La Pierre Blanche siège au sein de la Bourse dans le cadre d'une convention tripartite avec l'État et VNF. En 2021, l'association déménagera dans

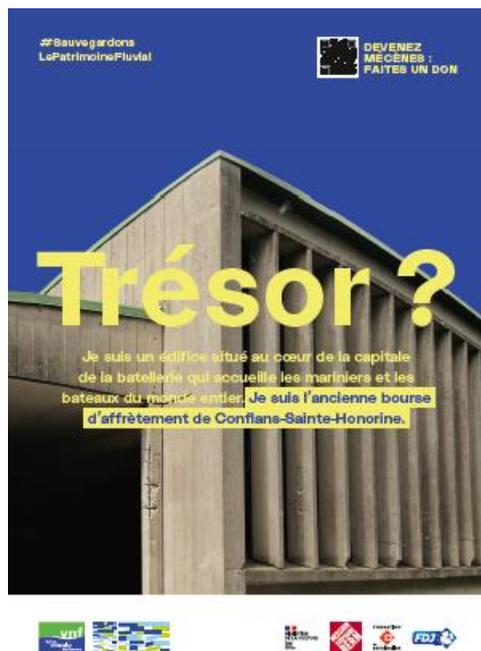
des locaux plus adaptés aux besoins de ses locataires et **laissera place à des travaux d'envergure estimés à 1 400 000 € (dont 1 150 000 € lié au bâti) : mise en conformité du bâtiment et remise en état du clos/couvert dans le respect des qualités architecturales.** La réhabilitation du site permettra d'y installer le siège de l'unité territoriale des Boucles de la Seine de VNF au cœur d'un emplacement symbolique, à la confluence de l'Oise et de la Seine, à proximité du Port de Conflans et du futur Port Seine-Métropole Ouest. Ces travaux seront aussi l'occasion de **faire revivre le patrimoine public en valorisant l'histoire de la batellerie** et de répondre aux enjeux stratégiques de recrutement grâce à un accès facilité aux transports en commun.

En savoir plus : Conflans-Sainte-Honorine est considérée comme le berceau de la batellerie et demeure une halte incontournable pour les mariners. Plusieurs sites sont dédiés à la navigation fluviale : l'église flottante des mariners, le musée principal de la batellerie et des voies navigables situé au cœur du château de Prieuré ou encore le Monument aux Morts de la batellerie de 1924 situé face à la bourse d'affrètement et face au pointil.

DES CAMPAGNES DE DONS POUR PARTICIPER A LA RESTAURATION DES OUVRAGES

Afin de faire revivre le patrimoine fluvial, la Mission Mécénat de VNF, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, a lancé des appels aux dons pour la restauration de ces ouvrages remarquables.

Grâce à leurs dons, les particuliers peuvent ainsi exprimer leur générosité mais aussi leur sentiment d'appartenance à la région où ils vivent en participant concrètement à la co-construction d'un projet d'intérêt général aux côtés de Voies navigables de France.



<https://www.fondation-patrimoine.org/70841>



www.fondation-patrimoine.org/59138

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr



Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, **Voies navigables de France** entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique.

www.vnf.fr  **VNF - Voies navigables de France**  **VNF_officiel**

CONTACTS PRESSE VNF:

Mission Mécénat

Direction du Bassin de la Seine

Marguerite Richebé : 07 60 04 05 20 / marguerite.richebe@vnf.fr

Corinne Spiner : 06 23 02 09 35 / corinne.spiner@vnf.fr

Direction Strasbourg